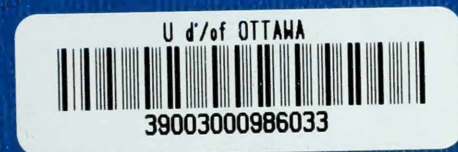
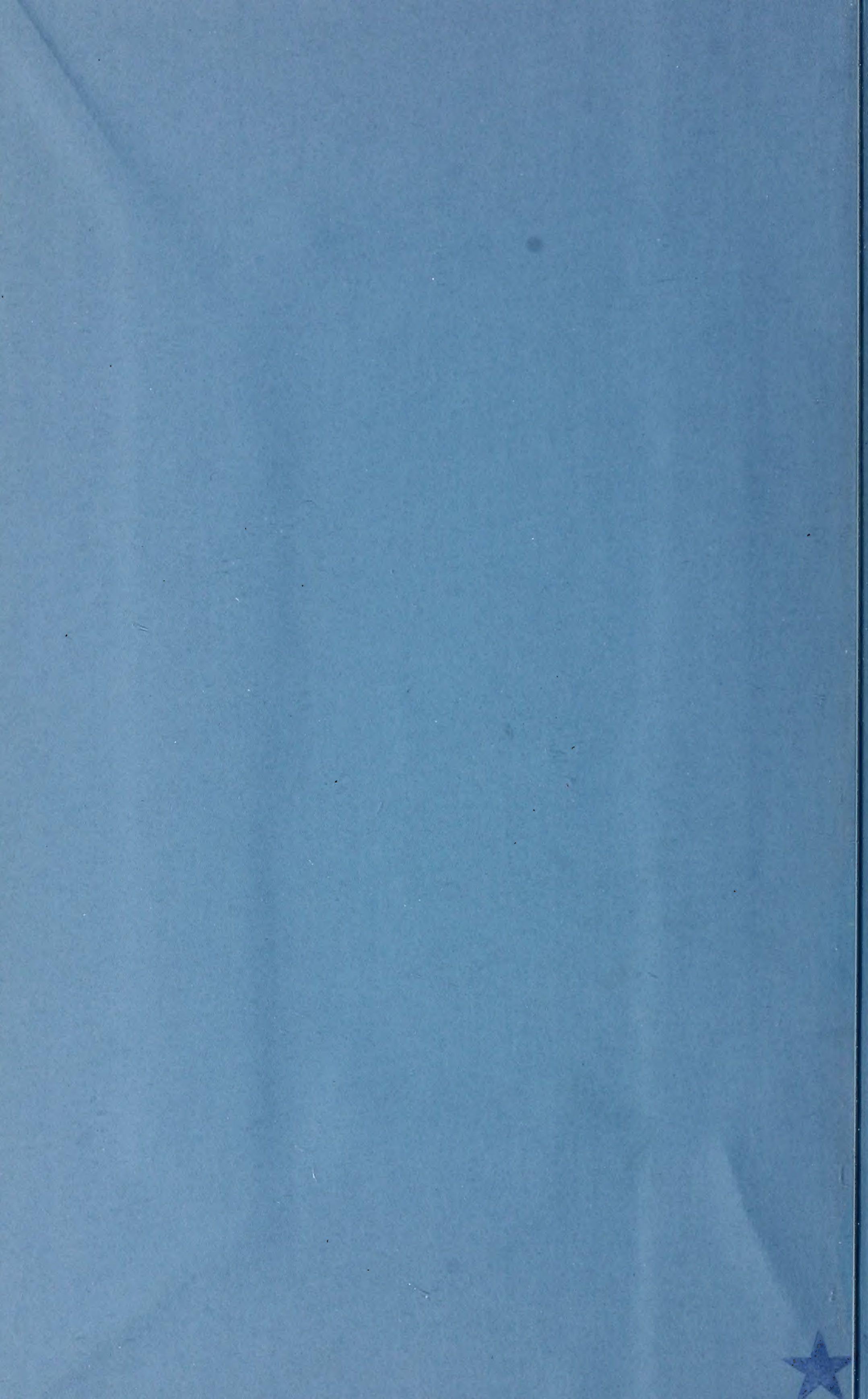

U d'/of OTTAWA
39003000986033



Respectueux hommage

L. Guiraud

LE SÉJOUR

DE

PIERRE CHARRON À MONTPELLIER

1565-1569 ET 1570-1571

LE SÉJOUR

DE

PIERRE CHARRON À MONTPELLIER

1565-1569 ET 1570-1571

PAR

M[lle] L. GUIRAUD

(Extrait du *Bulletin philologique et historique* [*jusqu'à* 1715], 1913.)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXIV





LE SÉJOUR

DE

PIERRE CHARRON À MONTPELLIER

1565-1569 ET 1570-1571.

Ce personnage ne pouvant que bénéficier de l'attention qui se porte à l'heure actuelle sur son illustre ami, l'auteur des *Essais*, je choisirai, comme spécimen des mentions contenues dans le registre signalé à la précédente Note, sa matricule et son baccalauréat *in utroque jure*, mais en les éclairant par quelques autres documents. Aussi bien ces données locales permettent de combler une lacune insoupçonnée, intéressante pour sa vie, influente sur son œuvre.

Pendant la restauration catholique qui suivit la première guerre de religion, très particulièrement violente à Montpellier, les autorités ecclésiastiques se préoccupèrent de confier la prédication à de bons sujets. Pierre Charron fut du nombre. Dès le 26 juillet 1565, le chapitre cathédral alloue, en effet, une subvention annuelle de 150 livres à « Me Pierre Charron, seculier, qui preschera et lira »[1], c'est-à-dire enseignera, et, sans doute, la théologie. Comme, à cette époque, l'engagement des prédicateurs concordait avec l'année liturgique, il dut venir pour l'avent de 1565. Il fut si apprécié du très savant évêque de Montpellier, Guillaume Pellicier, que celui-ci, afin de le fixer dans son église, l'en nomma théologal : le 16 septembre 1566, le chapitre chargeait deux de ses dignitaires, prévôt

[1] Cette mention, comme les autres analogues, est empruntée au deuxième volume des délibérations du chapitre cathédral de Montpellier, conservées aux Archives de l'Hérault. J'y renvoie une fois pour toutes aux dates citées.

et aumônier, d'aller remercier le prélat de «l'honneur qu'il faict au Chapitre quand a la provision de la place theologale». Hommage au jeune prédicateur, cette nomination était aussi un témoignage de la clairvoyance et de l'habileté de celui qui, «entre plusieurs evesques et grands prelats qui estoient lors en ceste ville de Paris, et y avoit presse entre eux à qui le pourroit avoir en son evesché ou diocese» [1], avait réussi à capter pour ses ouailles un tel sujet.

Car il était bien pour plaire dans la capitale du Bas-Languedoc, cet orateur auquel la nature avait donné «l'action belle, la voix forte, bien intelligible et de longue durée, et le langage masle, nerveux et hardy», et, avec cela, «le visage tousjours riant et gai et l'humeur joviale» [2]. Que de fait il y ait plu et beaucoup, on vient d'en avoir la preuve.

Mais lui-même s'attacha à cette ville. Il y trouvait un évêque dont la réputation était universelle, un chapitre docte, distingué, de savants professeurs de droit et de médecine, des magistrats érudits. Il y trouvait également un climat qui ravit ce parisien né dans une boutique de libraire. Là il connut les automnes incomparables de transparente clarté et les hivers assez tièdes pour permettre de commencer en février les bains de mer [3], et la splendeur tout orientale des flamboyants étés. Il les goûta au point d'en devenir «du tout solaire» et de confier à son biographe «que le Soleil estoit son Dieu sensible, comme Dieu estoit son Soleil insensible»! Enfin, obtenant à Montpellier les succès oratoires, il y ambitionna les triomphes académiques, lesquels peuvent constituer une autre forme d'apostolat. Il vint donc s'asseoir écolier sur les bancs de l'Université de Droit, ainsi que l'atteste cette matricule inscrite de sa cursive précise, déliée, élégante et sobre tout ensemble, celle d'un vrai humaniste, qui tranche sur la lourde gothique abâtardie des hommes de la région :

Anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo sexto, decimo quarto calend. septembris, ego Petrus Charonus, parisiensis, concionator theo-

(1) *Éloge* par Gabriel (et non George, comme l'ont écrit beaucoup) Michel de Rochemaillet, ami intime de Charron, en tête de l'édition de 1607.

(2) *Ibid.*

(3) «Nous n'étions pas encore à la Saint-Mathias, raconte l'étudiant bâlois Félix Platter en 1553, et pourtant l'eau était déjà bonne et le sable du rivage si chaud que nous nous en couvrîmes pour nous réchauffer au sortir du bain» (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, p. 41).

logus apud Sanctum Petrum, ecclesiam matricem et cathedralem huius urbis Montispesulensis, ascriptus fui numero studentium literatorum utriusque iuri (*sic*) huius Academiæ Montispesulensis, sub reverendo viro domino Gulielmo Darles, vice rectore, canonico ecclesiæ cathedralis Montispesul., et sollicitus sum, iuramento præstito, iura Universitatis ac statuta observare, domino rectori ac eius successoribus obedire : in cuius rei fidem me sic subscripsi. — P. Charon.

Néanmoins cet écolier, on l'aura remarqué, prétendait n'être point confondu avec tous les autres et par exemple, sans doute, avec un homonyme nimois assez peu cultivé [1]. «Concionator theologus» d'une «ecclesia matrix et cathedralis» d'importance telle que Montpellier, il avait tout droit de se dire un des «studentium literatorum», et il prenait celui de baptiser Académie, à la façon des humanistes, la vieille Université tout imbue encore de scolastique médiévale. Mais, où rayonnait tant son «dieu sensible», pourquoi faire à Charron grief d'apercevoir les choses à travers un prisme?

Par malheur, ces impressions riantes n'étaient point les seules qu'il dût remporter de Montpellier. Il y fut surpris par de graves événements qui interrompirent ses sermons et ses études. Sur la nouvelle du sanglant massacre, la Michelade, accompli par leurs coreligionnaires nimois, les protestants de la ville s'en rendirent les maîtres le 1er octobre 1567. Pour la seconde fois en six ans, ecclésiastiques et catholiques durent subir un siège dans la cathédrale Saint-Pierre, solide construction du pape Urbain V. Ce siège dura du 2 octobre au 19 novembre et, après une famine épouvantable, se termina par la capitulation. Tous les notables, répartis entre les capitaines huguenots, furent mis à rançon. L'infortuné théologal était du nombre. Lorsque quelques membres du chapitre cathédral, en deuil de l'évêque, mort récemment, purent, le 25 janvier 1568, se retrouver à Frontignan, petite ville des environs demeurée catholique, ils firent l'appel de leurs collègues dispersés. Bientôt on constata qu'il était resté à Montpellier quatre chanoines, le prédicateur Charron et le fondeur de cloches Palhaut. Le 4 mars, le chapitre décida de payer leur rançon. On voit, en effet, Charron présent, le 8 juin, à Maguelone, la vieille cathédrale insulaire qui

[1] Le 13 décembre 1563, matricule de «Petrus Charronus, Nemausensis diocesis», lequel écrit : «milesimo».

avait été le berceau de l'évêché et où maintenant le chapitre s'était réfugié pour célébrer les offices. Peu de jours après, la ville épiscopale fut libérée de la domination calviniste. Sur l'appel des catholiques, les chanoines y rentrèrent et le théologal les suivit. Ce fut pour prendre, le 22 novembre 1568, son grade de bachelier *in utroque jure*. A ses titres ecclésiastiques il joignait alors celui de vice-recteur de l'Université. Ses parrains furent deux magistrats et professeurs éminents : Étienne Ranchin, pour le droit civil, et Antoine Uzillis, pour le droit canonique. Mais je cède la plume au lauréat :

Anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo octavo, die vero vicesima secunda novembris, ego Petrus Charonius, parisiensis, filius Theobaldi Charon et Nicolæ de la Barre, coniugum, concionator theologus apud Sanctum Petrum, Ecclesiam cathedralem civitatis Monspeliensis et vice rector in Academia eiusdem Civitatis, fui promotus ad præclarum bachalaureatus gradum in utroque iure ad præsentationem clarissimorum virorum et doctorum regentium domini Stephani Ranchini, consiliarii regii in suprema curia generalium dictæ civitatis Monspeliensis, et domini Anthonii Uzillis, consiliarii regii in curia presidialium, sub reverendo patre domino Gulielmo d'Arles, rectore almæ Universitatis ac canonico dictæ Ecclesiæ cathedralis dictæ civitatis Monspeliensis, habito prius examine idoneitatis et prestito iuramento per me in eius manibus me statuta dictæ Universitatis observaturum, iuxta illorum tenorem. Et ea de causa hic me subscripsi anno et die quibus supra. — P. Charonus.

Ensuite que fit Charron, que devint-il pendant les dix-huit mois qui vont du printemps de 1569 à l'automne de 1570? Je ne saurais le dire avec précision, car la délibération du chapitre cathédral de Montpellier, qui supprime ses gages à dater du 2 mai 1569, n'en donne que cette raison vague : «attendu les notoires empeschementz qu'il ne peult prescher ny fere son estat dans ceste ville». Était-ce motif de santé? Charron était-il absorbé par la préparation de son doctorat? Était-ce absence pour aller passer celui-ci à Bourges, d'après son biographe? Devait-il satisfaire à d'autres engagements de prédicateur? En ce temps de guerre existait-il à sa mission des obstacles personnels ou locaux? D'autres peut-être, ailleurs, pourront répondre. En tous cas, Charron n'avait pas démérité de l'Église de Montpellier, car on le voit, — précisément après le troisième édit de pacification, — y revenir prêcher l'avent de 1570.

le carême de 1571 et le restant de l'année ecclésiastique[1]. Il disparaît ensuite pour toujours.

Or il est remarquable que de cette année 1571, où, prêchant à Paris dans l'église Saint-Paul, il fut attiré à Bazas par l'évêque Arnaud de Pontac, tous ses biographes[2] datent sa vie errante en province, qui l'amena successivement à remplir la charge de théologal à Bazas, Dax, Lectoure, Agen, Cahors, Condom, celle de chanoine et écolâtre à Bordeaux. Mais de l'initiative prise à ce point de vue par Pellicier, du double et fécond séjour de Charron à Montpellier, pendant plus de quatre ans, aucun n'a dit mot. Pourtant ce détail très précis non seulement bouleverse la chronologie reçue de sa vie[3] dans cette période, mais il en explique plus d'un aspect par la suite.

Tout d'abord il répond aux débuts du prédicateur : mort le 16 novembre 1603 à soixante-deux ans et demi, Pierre Charron n'en avait pas encore vingt-cinq lors de son arrivée. Ensuite ces commencements de sa carrière oratoire, en ce lieu et dans de telles conjonctures, ont laissé chez lui autre chose qu'un tempérament de «solaire», selon son expression; ils ont marqué sur son esprit et sa manière, à l'encontre même de sa nature.

Lorsqu'il ramenait sur l'auteur du traité *De la Sagesse* l'attention qu'il en jugeait écartée injustement, le fin critique Sainte-Beuve[4] ne pouvait se détacher du problème psychologique posé devant lui par cette figure. Il se faisait surtout une difficulté de l'incident relaté, d'après des mémoires du temps, par un historien de l'Anjou, incident que voici. C'était en août 1589, au lendemain de l'assas-

[1] Délibérations du chapitre cathédral des 27 octobre 1570 et 5 février 1571; Arch. mun. de Montpellier, reg. du clavaire de 1571, au 25 mai.

[2] La base de toutes les biographies de Charron est son *Éloge*, dû à son ami intime Gabriel-Michel de Rochemaillet, et placé en tête de l'édition de 1607 du traité *De la Sagesse*. Il suffit donc de le citer. Je n'indique également que Niceron, *Mémoires*, etc., t. XVI, p. 217-227, précieux pour la bibliographie des œuvres du philosophe; Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, au point de vue des idées; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XI, p. 236-270, pour l'appréciation littéraire.

[3] On mettait d'abord, en effet, ses études en droit à Orléans et Bourges, puis sa carrière de cinq ou six ans comme avocat au Parlement de Paris, ensuite ses études théologiques, enfin son entrée dans l'état ecclésiastique. Or celle-ci a précédé les études de droit, et il paraît difficile, avant les 24 ans et demi de Charron, de loger tant de faits.

[4] *Op. cit.*, p 239, note 1.

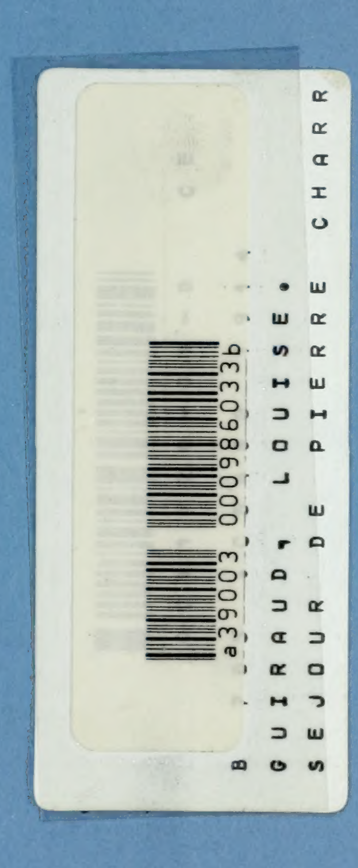
sinat d'Henri III. Depuis l'année précédente, Charron évangélisait la ville d'Angers et s'attirait parmi les doctes la réputation du plus grand prédicateur de France. On l'entendit alors s'élever avec violence contre le ralliement à Henri IV de ceux qu'il appelait de faux catholiques, dénoncer comme conséquence de l'avènement du Béarnais la ruine du catholicisme, car, ajoutait-il, «les huguenots abattraient toutes les églises». Sur quoi l'auteur angevin cité par Sainte-Beuve de qualifier Charron d'«énergumène», et le critique de lui répliquer en ces termes : «Cela, malgré tout, m'étonne; et, nonobstant le Journal de Louvet et l'adoption qu'en fait M. Mourin, j'aurais besoin, en ce qui concerne Charron, de quelques explications plus satisfaisantes : je suis sûr qu'il y en avait». La divination de Sainte-Beuve l'avait guidé. Certes, il était né pour l'indulgence et la modération, le philosophe dont l'orthodoxie a pu être si violemment attaquée, l'ami et l'héritier de blason de Montaigne qui changeait en *Je ne sais* le *Que sais-je* de celui-ci, le souriant moraliste qui prit pour devise un bien frugal légume, la rave, entortillé d'un rameau d'olivier, avec les mots : *Paix et peu* [1]. Mais, quelque vingt-quatre ans auparavant, il avait trouvé jonchant les faubourgs de Montpellier les ruines de vingt-huit églises et d'à peu près autant de monastères; sous ses yeux il en avait vu détruire quatorze autres dans l'intérieur de la ville; arraché brusquement de sa chaire et de son banc d'école, il avait enduré les anxiétés de l'émeute et celles d'un siège étroit de quarante-huit jours, l'approche de l'incendie, le tourment de la faim accru du dégoût d'une nourriture vraiment immonde [2], passé par la crainte de la mort violente et finalement subi la captivité, puis l'exil. On n'oublie jamais les choses à ce point-là vécues. Et c'est certainement pourquoi Charron dénonçait en 1589 avec virulence à ses auditeurs angevins les sectaires qu'il avait vus à l'œuvre à Montpellier; pourquoi aussi, en 1594, le controversiste des *Trois Vérités* s'attachait surtout à dé-

[1] Frontispice de l'édition *De la Sagesse* de Paris, 1604, et avant-propos de celle de Leyde de 1646. — Les deux rameaux de laurier accompagnant la devise rappellent ses grades *in utroque jure*.

[2] Après avoir mangé de la farine bouillie ou cuite à la braise, en gâteau sans huile ni sel, de la chair de cheval et de mulet, «plus maigre et plus sèche qu'un vieux Harang enfumé»,... «les rats restèrent la seule chose en ce grand Édifice, dont on pouvoit tirer de la nourriture». (Gariel, *L'origine... de l'Église cathédrale de Saint-Pierre de Mompelier*, p. 136. — Cf. *Le Petit Thalamus de Montpellier*, p. 543.)

noncer les protestants; pourquoi, dans ses *Discours chrétiens*, figure, — à côté de connaissances très poussées sur l'histoire naturelle, fruit probable de ses entretiens avec les Pellicier, les Rondelet, les Laurent Joubert, — une solide argumentation sur la réalité substantielle du sacrement de l'Eucharistie. Il n'est pas enfin jusqu'à cette méthode par trop scolastique reprochée à Charron qu'on ne soit tenté d'attribuer, au moins pour une part, aux errements de l'Université montpelliéraine de Droit, essentiellement cléricale et vouée au conservatisme, telle qu'aide à la faire entrevoir le registre de Montpellier.




a39003 000986033b
B
GUIRAUD, LOUISE.
SEJOUR DE PIERRE CHARR